

FORMATION

Garde chasse particulier



FDC 35
ILLE & VILAINE

OBJECTIF

Devenir / Rester garde-chasse particulier

PROGRAMME

Agrément / Assermentation = formation obligatoire

La formation comprend le module 1 et le module 2 :

Module 1 (10 heures) :

- Notions juridiques de base
- Droits et devoirs du garde particulier
- Déontologie et technique d'intervention

Module 2 (8 heures) :

- Notions d'écologie appliquées à la protection et à la gestion du patrimoine faunique et de ses habitats
- Réglementation de la chasse
- Connaissances cynégétiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-chasse particulier
- Conditions de régulation des espèces classées nuisibles



Formatrice référente
Valérie TREMEL

☎ 02.99.45.57.92

✉ v.tremel@fdc35.com



Beauregard
35630 SAINT SYMPHORIEN

☎ 02.99.45.50.20

✉ fdc35@fdc35.com



www.fdc35.com

INFORMATION FORMATION



Formatrice référente

Valérie TREMEL



Durée

Deux journées et demies



Date

19 au 21 novembre 2025



Lieu

FDC 35



Prix

100 € / candidat Chèque à l'ordre de la FDC 35

FORMATION

Garde chasse
particulier



INSCRIPTION

Inscription à retourner par
courrier ou par mail

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Mail :

Numéro de validation :



Formatrice référente
Valérie TREMEL

☎ 02.99.45.57.92

✉ v.tremel@fdc35.com

RAPPEL

Pour valider votre inscription, joindre obligatoirement un chèque à l'ordre de la FDC 35 avec ce formulaire d'inscription

HORAIRES - INFORMATION

Mercredi et jeudi 8h - 18h

Prévoir pique-nique pour les
2 jours 1/2

Vendredi 8h - 12h

INFORMATION FORMATION



Formatrice référente

Valérie TREMEL



Durée

Deux journées et demies



Date

19 au 21 novembre 2025



Lieu

FDC 35



Prix

100 € / candidat Chèque à l'ordre de la FDC 35



Beauregard
35630 SAINT SYMPHORIEN

02.99.45.50.20
fdc35@fdc35.com

www.fdc35.com